

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 11783 Numéro SIREN : 449 217 835 Nom ou dénomination : A.S.- ASSURANCE & SOUSCRIPTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2020 sous le numéro de dépôt 63644



20200636442019

DATE DEPOT : 31/08/2020

N° DE DEPOT : 63644

N° GESTION : 2003B11783

N° SIREN : 449217835

DENOMINATION : A.S.- ASSURANCE & SOUSCRIPTION

ADRESSE : 39 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris

MILLESIME : 2019

.

A.S. – ASSURANCE & SOUSCRIPTION

Société par actions simplifiée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 39 rue Mstislav Rostropovitch, 75017 Paris

449 217 865 RCS PARIS

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 10 JUILLET 2020**

EXTRAIT

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, constatant que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un bénéfice net comptable de 233 396 euros,

décide la distribution d'un dividende d'un montant de 233 396 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique **prend acte** de ce que les sommes distribuées à titres de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction de 40%		Revenus non éligibles à la réfaction de 40%
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2018	311 278 €	-	-
2017	187 131 €	-	-
2016	383 497 €	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

(...)

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

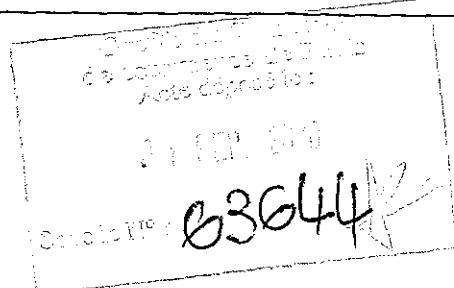
(...)

Extrait certifié conforme

Par : M. Pierre DONNERSBERG

SIACI SAINT HONORE

DocuSigned by:
PIERRE DONNERSBERG
110D0FB05E21401...





Grant Thornton

L'instinct de la croissance™

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Assurance & Souscription

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 €
39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Grant Thornton

Commissaire aux comptes

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
632 013 843 RCS Nanterre
29 rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assurance & Souscription

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Associé Unique de la société Assurance & Souscription,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Assurance & Souscription** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 15 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 « Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels concernant les incidences relatives à la crise sanitaire Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux Décisions de l'Associé Unique appelées à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 30 juin 2020

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Solange Aïache
Associée

COMPTES ANNUELS

SAS A.S ASSURANCE ET SOUSCRIPTION

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

I. BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 015	14 015		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	21 384	17 218	4 166	7 925
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	35 399	31 233	4 166	7 925
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 044 537		4 044 537	543 175
Autres créances	880 860		880 860	311 465
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 124 144		1 124 144	275 630
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 800		1 800	1 853
ACTIF CIRCULANT	6 051 341		6 051 341	1 132 122
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 086 740	31 233	6 055 508	1 140 048

B. Bilan passif

<i>Rubriques</i>	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	206 141	206 141
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	233 396	311 278
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	450 537	528 418
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 152 669	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 754 783	359 838
Dettes fiscales et sociales	5 273	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	692 246	251 791
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 604 971	611 629
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 055 508	1 140 047

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

Rubriques	France	Exercice 2019 Exportation	Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services		4 874 582	4 874 582	3 382 820
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		4 874 582	4 874 582	3 382 820
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				0
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 874 582	3 382 820
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 546 199	2 939 575
Impôts, taxes et versements assimilés			19 403	1 778
Salaires et traitements			-9 537	
Charges sociales			-6 073	
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 759	5 187
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			4 553 751	2 946 540
RESULTAT D'EXPLOITATION			320 831	436 280
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			3 420	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 420	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			3 420	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			324 251	436 280
PRODUITS EXCEPTIONNELS				-2 609
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				-2 609
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				1 342
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				-3 951
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			90 855	121 052
TOTAL DES PRODUITS			4 878 002	3 380 211
TOTAL DES CHARGES			4 644 606	3 068 934
BENEFICE OU PERTE			233 396	311 278

III. ANNEXE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	23
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6	7.1. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	23
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6	7.2. INTEGRATION FISCALE	23
3.1. IMMOBILISATIONS.....	7	7.3. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	23
3.1.1. Immobilisations incorporelles	8	7.4. RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES.....	24
3.1.2. Immobilisations corporelles	9		
3.2. CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION	9		
3.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	10		
3.3.1. Opérations en devises.....	10		
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	11		
4.1. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	11		
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....	11		
4.1.2. Tableau des amortissements.....	12		
4.2. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	13		
4.3. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	14		
4.4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	14		
4.5. ENTREPRISES LIEES	15		
4.6. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE...	16		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	17		
5.1. CAPITAUX PROPRES	17		
5.1.1. Composition du capital social	17		
5.1.2. Variation des capitaux propres	18		
5.2. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	19		
5.3. CHARGES A PAYER.....	20		
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	21		
6.1. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE ..	21		
6.2. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	21		
6.3. IMPOT SUR LES BENEFICES	22		
6.3.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité	22		

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 soit une durée de 12 mois.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'épidémie COVID-19 (« Corona Virus Disease 2019 ») se développe depuis Décembre 2019, initialement en Chine puis dans le monde entier. L'épidémie a été considérée comme un événement de l'année 2020 et les comptes de la société au 31 décembre 2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19. Les conséquences du COVID-19 sont apparues au cours du premier trimestre 2020, et même si les activités de la société ne sont pas fortement impactées et sont par nature plus résilientes que d'autres secteurs d'activités aux risques induits par la pandémie, leurs impacts chiffrés sur l'activité de l'entreprise ne peuvent pas, à la date d'arrêté des comptes, être estimés de manière fiable.

Dans le cadre de la gestion de crise liée à la pandémie, la société a activé son plan de continuité d'activité (« PCA ») et mis en place les mesures nécessaires afin (i) d'assurer la protection de la santé de ses collaborateurs et contribuer ainsi à limiter la propagation de l'épidémie et (ii) de garantir la poursuite de ses activités au bénéfice de ses clients, avec la plus haute qualité possible.

Depuis le 17 mars 2020, le Groupe a mis en place une organisation fondée sur son PCA, le respect des instructions des autorités publiques et la protection de ses clients, de leurs salariés et de son personnel. En complément, la Société met en œuvre toutes les mesures de sauvegarde qui permettent de préserver la trésorerie, de limiter les impacts de la pandémie sur l'exécution budgétaire. Afin de protéger les actifs et la liquidité de la société dans le cadre de son fonctionnement quotidien, des mesures court et moyen terme ont été mises en place (ou sont en cours de mise en place) par la direction financière et les équipes opérationnelles des métiers.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2019 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, établi par l'Autorité des Normes Comptables le 5 juin 2014 et homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 (JO du 15 octobre 2014), et de tous les avenants au règlement homologués à la date d'arrêté des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 6 055 507 €, et présente un résultat de 233 396 €.

Les informations communiquées ci après font partie intégrante des comptes annuels.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2019, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- l'évaluation de la valorisation des titres de participation.

3.1. Immobilisations

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires);
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production;
- les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Le mali technique ne sera désormais plus comptabilisé en totalité dans le fonds commercial mais en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes:

- les frais d'établissement,
- les frais de recherche et de développement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial,
- autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable;
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique;
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre;
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité);
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.

Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.

Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 3 ans et 7 ans. Les mesures fiscales dérogatoires, permettant un amortissement accéléré de ces logiciels, peuvent être appliquées.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	<u>Durée</u>
<u>Constructions et aménagement des constructions</u>	<u>10 à 50 ans</u>
<u>Installations techniques, matériels et outillages industriels</u>	<u>3 à 10 ans</u>
<u>Installations générales, agencements et aménagements divers</u>	<u>5 à 10 ans</u>
<u>Matériel de transport</u>	<u>2 à 5 ans</u>
<u>Matériel de bureau et informatique</u>	<u>3 à 10 ans</u>
<u>Mobilier</u>	<u>3 à 10 ans</u>

3.2. Créances clients et autres actifs d'exploitation**Créances Clients et Comptes Rattachés**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrecouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Les commissions bancaires et frais divers versés dans le cadre de la mise en place de crédit sont étalés en charges financières sur la durée de l'emprunt. Lorsque le crédit est remboursé par anticipation, ces commissions et frais sont soldés dans le résultat financier de l'exercice de remboursement.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

3.3. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

3.3.1. Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

L'écart de conversion qui résulte de l'actualisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Informations complémentaires

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	14 015				14 015
Total 1 Incorporelles	14 015	0	0	0	14 015
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	16 752				16 752
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 632				4 632
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	21 384	0	0	0	21 384
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	35 399	0	0	0	35 399

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2019
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	14 015			14 015
Total 1	14 015	0	0	14 015
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	9 234	3 351		12 586
Matériel de bureau informatique, mobilier	4 224	408		4 632
Emballages récupérables et divers				
Total 2	13 458	3 759	0	17 218
TOTAL	27 473	3 759	0	31 233

4.2. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 4 927 197 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	4 927 198	4 927 198	0
Clients	4 044 537	4 044 537	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses			
Groupe et associés	804 385	804 385	
Débiteurs divers	76 476	76 476	
Charges constatées d'avance	1 800	1 800	
TOTAL	4 927 198	4 927 198	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.3. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Créances clients et comptes rattachés	4 044 537		4 044 537	543 175
Autres créances	880 860		880 860	311 465
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	4 925 397	0	4 925 397	854 640

4.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 800 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Fournitures - Petits équipements		
Cotisations		
Travaux d'analyse		
Travaux d'entretien		
Maintenance	1 800	1 853
Location immobilière		
Location mobilière		
Assurances		
Documentation		
Colloques et séminaires		
Honoraires avocats		
Sous traitance		
Frais d'affranchissement		
Frais de téléphonie		
Redevances pour concessions		
Annonces et insertions		
Divers		

4.5. Entreprises liées

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Créances rattachées à des participations Prêts		
Autres immobilisations financières Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	804 384	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		27 487
Production vendue		
Autres produits		
Autres achats et charges externes		
Charges financières		
Intérêts financiers	3 420	
Total Groupe et Associés	807 804	27 487

4.6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En euros)	31/12/2019			Variation	31/12/2018		
	Brut	Dépréciations	Net		Brut	Dépréciations	Net
Valeurs mobilières de placement							
Comptes bancaires et autres disponibilités	-28 525		-28 525	247 105	275 630		275 630
Dettes financières à moins d'un an Compte courant de trésorerie							
TOTAL	-28 525		-28 525	247 105	275 630		275 630

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

5.1.1. Composition du capital social

Le capital social s'élève à 10 000 € au 31 décembre 2019, est composé de 100 actions.

Catégorie de titres	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	100			100	100.00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					

5.1.2. Variation des capitaux propres

	Au 31/12/2018	Variation de capital	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Autres variations	Au 31/12/2019
Capital social	10 000					10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	1 000					1 000
Réserves réglementées						
Autres réserves	206 141					206 141
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice	311 278		-311 278	233 396		233 396
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	528 419		-311 278	233 396		450 537

5.2. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	1 152 669	1 152 669		
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 754 783	3 754 783		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	5 273	5 273		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	692 246	692 246		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 604 971	5 604 971	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.3. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 040	359 838
Dettes fiscales et sociales	5 273	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	20 313	359 838

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Chiffre d'affaires par secteur d'activité

	31/12/2019	31/12/2018	Variation %
Prestation de services	4 587 479	3 295 598	39,20%
Commissions et courtages	287 103	87 222	229,16%
Retraite			
Transport			
Risque politique et assurance crédit			
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT	4 874 582	3 382 820	

6.2. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS		-2 609
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-2 609
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 342
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-3 951

6.3. Impôt sur les bénéfices

La société A.S ASSURANCE ET SOUSCRIPTION est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société ACROPOLE HOLDING .

6.3.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en €)	Réintégrations et déductions (en €)	Résultat fiscal (en €)	Montant de l'impôt théorique (en €)	Report déficitaire à imputer IS (en €)	Dû	Résultat net après impôt (en €)
TOTAL	324 483	232	648 966	90 855		90 855	233 396

Exercice 2019		
Bénéfice comptable de l'exercice		233 396
1. Réintégrations fiscales		232
2. Déductions fiscales		
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	324 483	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société SAS ACROPOLE HOLDING 17 Rue MSTIVLAV ROSTROPOVITCH 75017 PARIS 17E - FRANCE.

7.2. Intégration fiscale

La société A.S ASSURANCE ET SOUSCRIPTION est placée sous le régime de l'intégration fiscale dont la société mère est ACROPOLE HOLDING depuis le 1^{er} janvier 2019. ACROPOLE HOLDING est seule redevable de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale et, le cas échéant de la contribution exceptionnelle.

A.S ASSURANCE ET SOUSCRIPTION verse à ACROPOLE HOLDING ses contributions au paiement de l'impôt comme si elle avait été imposée seule.

7.3. Rémunération des organes d'administration

Aucune rémunération n'a été versée aux membres des organes de d'administration et de direction au titre de leur fonction dans la société.

7.4. Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Capital en fin d'exercice :					
Capital social			10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :					
Ordinaires existantes			100	100	100
A dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes			1 352 317	3 382 820	4 874 582
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			294 586	437 516	328 010
Impôts sur les bénéfices			93 565	121 052	90 855
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Dotations aux amortissements et provisions			13 890	5 187	3 759
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			187 131	311 278	233 396
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés et avant dotations aux amortissements et provisions			2 010,21	3 164,64	2 371,55
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			1 871,31	3 112,78	2 333,96
Dividende attribué à chaque action					
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés					
Montant de la masse salariale					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)					

Notes: L'état des échéances des dettes ne comprend pas les avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

COMPTES ANNUELS

SAS A.S ASSURANCE ET SOUSCRIPTION

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

I. BILAN AU 31/12/2019

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	14 015	14 015		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	21 384	17 218	4 166	7 925
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	35 399	31 233	4 166	7 925
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 044 537		4 044 537	543 175
Autres créances	880 860		880 860	311 465
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 124 144		1 124 144	275 630
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 800		1 800	1 853
ACTIF CIRCULANT	6 051 341		6 051 341	1 132 122
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 086 740	31 233	6 055 508	1 140 048

SAS A.S ASSURANCE ET SOUSCRIPTION

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	206 141	206 141
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	233 396	311 278
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	450 537	528 418
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 152 669	
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 754 783	359 838
Dettes fiscales et sociales	5 273	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	692 246	251 791
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 604 971	611 629
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 055 508	1 140 047

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

Rubriques	France	Exercice 2019 Exportation	Total	Exercice 2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services		4 874 582	4 874 582	3 382 820
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		4 874 582	4 874 582	3 382 820
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				0
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 874 582	3 382 820
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 546 199	2 939 575
Impôts, taxes et versements assimilés			19 403	1 778
Salaires et traitements			-9 537	
Charges sociales			-6 073	
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 759	5 187
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			4 553 751	2 946 540
RESULTAT D'EXPLOITATION			320 831	436 280
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			3 420	
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 420	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT FINANCIER			3 420	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			324 251	436 280
PRODUITS EXCEPTIONNELS				-2 609
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				-2 609
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				1 342
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				-3 951
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			90 855	121 052
TOTAL DES PRODUITS			4 878 002	3 380 211
TOTAL DES CHARGES			4 644 606	3 068 934
BENEFICE OU PERTE			233 396	311 278